

L'analyse normative permet d'identifier l'état et les besoins en parcs et espaces verts du territoire. Cette analyse exprime le nombre d'hectares (ha) de parcs et d'espaces verts par 1 000 habitants. Le ratio idéal varie en fonction de plusieurs facteurs, notamment le nombre d'habitants et la densité. Le ratio théorique suggéré par la littérature est de 4,0 ha/1 000 habitants. Plus précisément, ce ratio global se ventile en deux parties qui s'additionnent. D'une part, un ratio de 2,0 ha/1 000 hab. pour la catégorie des grands parcs (parc avec un rayonnement métropolitain, par exemple : parc Angrignon) et, d'autre part, un ratio de 2,0 ha/1 000 hab. pour tous les autres espaces verts (miniparcs, parcs de voisinage, parcs de quartier, parcs-école, parcs linéaires, places publiques et espaces verts non catégorisés)

Pointe-Saint-Charles offre le plus grand nombre d'aménagements cyclables, l'accessibilité des cyclistes aux parcs et espaces verts y est donc favorisée. Par contre, Pointe-Saint-Charles est le quartier le moins bien doté en termes de chalet de parc et/ou bâtiment de service. Petite-Bourgogne/Griffintown est bien desservi en équipements récréatifs (on y trouve le plus grand nombre d'aires de jeux d'eau et de parcs canins par exemple), mais il s'agit du milieu de vie le moins bien nanti en plateaux sportifs (puisque'il en compte seulement cinq). Saint-Henri est le quartier le mieux doté en aires de jeux pour enfants et en aires de pique-nique. Il s'agit également du milieu de vie où la commémoration et l'art urbain sont les plus présents avec trois fontaines ornementales et quatre œuvres d'art ou monuments. Cependant, avec une seule aire de jeux d'eau et aucune pataugeoire, ce milieu de vie est celui comptant le plus petit nombre d'infrastructures aquatiques

Entre 2011 et 2016, Pointe-Saint-Charles a connu une croissance démographique (7%) supérieure à la moyenne de la Ville de Montréal (3%), mais inférieure à la moyenne de l'arrondissement du Sud-Ouest (9%)<sup>8</sup> et 9. Cette croissance s'est principalement matérialisée dans le nord de ce milieu de vie en raison de l'attractivité du canal de Lachine. Le nord de Pointe-Saint-Charles a même connu la deuxième plus forte croissance démographique de l'arrondissement après le quartier Griffintown. Les projets de conversion d'immeubles industriels en habitations, commerces ou locaux à bureaux, comme celui de l'ancienne usine Nordelec, se sont multipliés et ont contribué à ce phénomène<sup>26</sup>. Cette croissance ciblée a eu un impact sur la planification des parcs dans le nord de Pointe-Saint-Charles, comme en témoignent l'aménagement du nouveau parc Madeleine-Parent en 2016 et le réaménagement du square Saint-Patrick

en 2017, tous deux en bordure du canal.

La croissance démographique de ce milieu a été très dynamique avec une augmentation de 35% entre 2011 et 2016, ce qui est dix fois supérieur à la moyenne montréalaise 7 et 8. Cette croissance n'est par contre pas du tout répartie équitablement entre les deux quartiers. Petite-Bourgogne a en effet connu une croissance de 8%, ce qui est similaire à celle observée à l'échelle de l'arrondissement (9%), tandis que Griffintown a connu une croissance phénoménale. Cette croissance démographique colossale s'explique par les nombreux projets immobiliers qui ont vu le jour dans le quartier au cours des dernières années. Cette croissance ciblée a eu un impact sur la planification et l'aménagement des parcs : plusieurs parcs ont été inaugurés récemment, notamment le parc du Bassin-à-Gravier en 2016 et le parc Bonaventure en 2017, et quatre nouveaux parcs sont en cours de planification dans le quartier Griffintown. La croissance démographique devrait se poursuivre, puisque selon les projections, la population de Petite-Bourgogne—Griffintown atteindra 18 137 habitants en 2023, soit une croissance démographique de 17% entre 2016 et 2023. L'augmentation de la population de ces deux quartiers sera substantielle dans les prochaines années et pourrait vraisemblablement être plus rapide que celle prévue par les projections. La moitié la population de Petite-Bourgogne—Griffintown appartient au groupe d'âge des 20-44 ans, une proportion supérieure à celles de l'arrondissement et de la Ville. Ce milieu de vie est celui qui compte le moins d'aînés (groupe des 65 ans et plus), à égalité avec Saint-Henri : les citoyens de ce groupe d'âge sont nettement moins nombreux dans Petite-Bourgogne—Griffintown qu'à l'échelle de la Ville de Montréal.

Patrizio Oliviero Armani Grecco  
Pour le Comité Républicain conservateur